



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

OPÉRATION
NATIONALE
CONCERTÉE

ALCOOL ET DROGUE

4 décembre 2025
au 4 janvier 2026

Présence policière accrue sur les routes pendant la période des fêtes

Alcool ou drogue, on ne conduit pas.



Montréal, le 4 décembre 2025 – Les services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions du 4 décembre 2025 au 4 janvier 2026, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue. Ces interventions se traduiront entre autres par des dépistages qui pourraient être réalisés lors de contrôles routiers. Nous tiendrons également une journée nationale d'opérations de sécurité routière afin de contrer la capacité de conduire affaiblie et, par le fait même, procéder à la vérification des pneus d'hiver, le 5 décembre, partout au Québec.



En parallèle à cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de conduire avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue.



Pour sa part, la SAAQ poursuit sa campagne de sensibilisation du temps des Fêtes qui a débuté le 10 novembre dernier et qui a cours jusqu'au 21 décembre 2025. La campagne vise à sensibiliser les conductrices et les conducteurs à l'importance de ne pas conduire après avoir consommé, puisque les risques et les conséquences associés à ce comportement sont énormes, non seulement pour soi, mais aussi pour l'entourage.



Rappelons que la conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool ou la drogue demeure l'une des principales causes de décès sur les routes du Québec. Entre 2019 et 2023, en moyenne, l'alcool était en cause dans 28% des collisions mortelles et dans 15% des collisions avec blessés graves.



Il demeure primordial de mettre la population en garde face aux différents mythes qui circulent en lien avec la possibilité de recouvrer sa capacité de conduire plus rapidement dans certaines circonstances. Uniquement le temps permet de dissiper les effets liés à la consommation d'alcool ou de drogues.

De plus, la pratique consistant à estimer son propre taux d'alcool avant de prendre le volant présente des risques importants et est conséquemment à proscrire. L'effet d'une seule consommation ne doit en aucun cas être sous-estimé. Lorsqu'on consomme, alcool ou drogue, on ne conduit pas.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et l'ensemble des services de police du Québec. La Régie intermunicipale de Roussillon participera activement à cette opération.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter [le fil X](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).

-30-

Information :

Sûreté du Québec

Service de la diffusion et des relations médias

514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Relationnistes auprès des médias

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541

saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse

SPVM

Division des communications et relations médias

514 280-2777

<https://spvm.qc.ca/>

Communiqué : 2025-028